

AFFAIRE N° 24/12. - Construction d'un plateau E. P. S. au groupe scolaire de Montgaillard. - Approbation du dossier technique - Autorisation de lancer l'appel d'offres et de passer un marché de gré à gré avec l'Entreprise présentant l'offre la Plus avantageuse.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le cabinet HEBRARD vient de me faire parvenir le dossier technique du plateau E. P. S. du groupe scolaire de MONTGAILLARD.

La réalisation de ce plateau s'avère indispensable, compte tenu du fait qu'il n'existe aucune installation sportive dans ce secteur.

Je vous demande, en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce dossier d'une part ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'Entreprise présentant l'offre la plus avantageuse, d'autre part.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Vu

M. Denis le 19 décembre 1943

P. le Préfet

Le Sec. Général

Signature: B. Grasset

Pour S.C.C. des

le Directeur des

Affaires Financières

Signature: H. Peroyu.